



OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE DE SAINT-LAMBERT RECRUTE. VIENS FAIRE CARRIÈRE CHEZ NOUS!

DIRECTEUR DE LA CULTURE, LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS



Catégorie :
Cadre



Statut :
Régulier



Traitement :
Entre : 135 041 \$ et 168 802 \$



Horaire :
35 heures par semaine (l'horaire de travail régulier est de 8h15 à 17h et le vendredi de 8h à midi)



Direction :
Culture, loisirs et développement des communautés



Lieu de travail :
600, avenue Oak, Saint-Lambert



Affichage :
Du 11 au 25 septembre 2026



Le mandat

Sous l'autorité du directeur général adjoint, le directeur de la culture et des loisirs doit planifier, diriger, coordonner, contrôler les ressources et les activités de la direction et orienter le Conseil dans les décisions relatives aux enjeux du loisir.

Le directeur de la culture et des loisirs assiste et conseille la direction générale sur toute question concernant les activités de la culture et les arts, les activités de loisirs comprenant le physique et le sport, le plein air, la vie communautaire impliquant la vie sociale et de quartier. Il propose des orientations, élabore des politiques et plans directeurs, négocie des ententes avec des partenaires et assume des

fonctions de veille au niveau des pratiques et des besoins. Il émet des recommandations, produit des rapports et analyses et supervise plusieurs projets.



Les principales tâches

- Planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités et les ressources humaines, financières et matérielles de sa direction ;
- Gérer le processus de gestion des ressources matérielles et des infrastructures ;
- Veiller à l'établissement et à la mise à jour des objectifs, des plans stratégiques, des procédures de la direction ;
- Représenter la Ville et participer à divers comités, commissions ou corporations ;
- Coordonner et exécuter les décisions du Conseil et de la direction générale ;
- Diriger la préparation des budgets d'opération et d'immobilisation ;
- Faire l'approbation des dépenses selon le règlement d'approbation ;
- Participer et/ou prendre charge de l'élaboration et de la mise en place des projets d'aménagement d'équipements récréatifs ;
- Assumer la représentation des intérêts du réseau en participant activement aux tables de discussion ou aux activités de consultation auprès des instances locales, régionales et provinciales ;
- Développe un centre de coordination et un réseau de communication entre les services municipaux et les organismes œuvrant dans ces secteurs d'activités ;
- Exerce une fonction de veille des besoins et pratiques de la population ; analyse, à cet effet, les données démographiques, sociales, économiques, de même que les tendances et préférences, aux fins de planifier et recommander des modifications dans l'offre de service à la population ;
- Évaluer et faire le suivi sur la satisfaction de la clientèle par rapport aux services offerts des 4 divisions sous sa direction ;
- Contrôle le travail effectué et évalue le rendement de son personnel, détermine les besoins de formation, émet les évaluations de la performance ou les écrits disciplinaires ;
- Participer à l'élaboration et l'application des différentes conventions collectives qui touchent le personnel de sa direction.
- Développer et mettre en œuvre des stratégies visant à poursuivre l'optimisation de l'utilisation des infrastructures récréatives, sportives et communautaires, notamment par l'amélioration des taux d'occupation, le développement de partenariats et la maximisation des revenus autonomes compatibles avec la mission de service aux citoyens.



Les exigences

- Baccalauréat en récréologie ou équivalent (une combinaison jugée équivalente de formation et d'expérience pourra également être considérée) ;
- Maîtrise en gestion des affaires ou tout autre domaine jugé pertinent à l'emploi sera considéré comme un atout ;
- Minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente et cinq (5) ans d'expérience dans un poste de direction.



Les qualités requises

- Avoir un bon jugement et un bon sens de l'organisation et de la planification ;
- Faire preuve d'une forte orientation vers les résultats, l'optimisation des ressources et l'amélioration continue des services, afin de maximiser la valeur, l'accessibilité et l'utilisation des infrastructures et des programmes offerts à la population.
- Avoir le sens d'équipe ;
- Être rigoureux et du respect des échéanciers ;
- Capable de susciter par son leadership une vision commune dans l'organisation ;
- Grande capacité d'écoute, d'intégration, d'analyse et de synthèse ;
- Excellent communicateur, vulgarisateur et mobilisateur ;
- Grande disponibilité, discrétion, crédibilité, efficacité et loyauté
- Maîtrise de la langue anglaise et française à l'oral et à l'écrit ;



Pour postuler

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae en mentionnant clairement le numéro de concours **2026-53**, au plus tard le 25 septembre 2026 à :

Ville de Saint-Lambert – Division des ressources humaines

dotation@saint-lambert.ca

Les entrevues auront lieu du 5 au 9 octobre 2026.

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Saint-Lambert valorise la diversité et encourage les candidatures des femmes, des personnes issues de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, ainsi que des personnes en situation de handicap.

S'identifier

Si vous faites partie d'un ou plusieurs de ces groupes, merci de le mentionner lors de votre candidature en ligne.

Processus d'embauche pour les personnes handicapées :

Si vous avez un handicap et nécessitez des aménagements spécifiques pour participer à un processus de sélection, veuillez nous en informer.

Soyez assuré(e) que toutes les informations partagées seront traitées avec la plus grande confidentialité.



Les avantages

Travailler à la Ville de Saint-Lambert, c'est la chance de faire partie d'une belle équipe dynamique de 150 employés qui œuvrent dans plus de 19 départements différents. C'est aussi faire la différence auprès de plus de 22 500 citoyennes et citoyens.

Travailler à la Ville, c'est relever de nouveaux défis et des mandats stimulants. Venez travailler dans notre équipe de proximité qui a un véritable esprit familial !



Équipe de proximité



Autonomie



Travail hybride



Assurances collectives



Programme d'aide aux
employés



Régime de retraite